

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **13 décembre 2018 à 18h00**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **7 décembre 2018**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – M. FELICANI – MME SCHREIBER
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Livardun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU à M. FELICANI M. VERGANCE à MME SCHREIBER
<i>Frouard</i>	M. BECKER à M. TRANCHINA MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BÉGORRE-MAIRE à M. TROGRIC (Pompey)
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY à MME LEPRUN (Faulx) MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART
<i>Livardun</i>	MME DILLMANN – M. DOSE – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	M. KUHN

N°07 – DA du 13/12/2018

Rapporteur : M. GRANDBASTIEN

**Délégation des Aides à la pierre
Programmation définitive 2018 de logements locatifs sociaux**

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey est délégataire de compétence des aides à la pierre pour la période 2013-2018. A ce titre, elle décide de l'attribution des aides de l'Etat aux opérations de logements sociaux produits sur son territoire.

Une programmation définitive est fixée par la Communauté de Communes pour l'exercice 2018, priorisant les opérations répondant aux objectifs de son 4^{ème} Programme Local de l'Habitat qui prévoit notamment une production de 70 logements locatifs sociaux par an.

Les dotations de l'Etat sont maintenues sur la base d'un montant moyen de subvention de 7 350 € par PLA-I proposés.

Pour mémoire, il est attendu en fonction des opérations, un minimum de 30 % de logements financés par ce type de prêt PLA-I, destinés aux populations les plus précaires.

Une opération est identifiée pour cette année, nécessitant des agréments en 2018.

A Liverdun, Meurthe et Moselle Habitat déploie son projet de reconversion du quartier du Rond Chêne, ayant engagé cette année la démolition de 60 logements rue Chopin. Sur ce même site, MMH prévoit la reconstruction d'une opération collective de 16 logements sociaux répartis en 5 PLAI et 11 PLUS.

Il sera donc réservé une enveloppe de crédits délégués de l'Etat de 36 750 €.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission Habitat et Urbanisme du 30 novembre 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE la programmation de logements sociaux établie pour 2018 dans le cadre de la délégation des aides à la pierre conformément au tableau ci-joint.

AUTORISE le Président à notifier aux bailleurs les décisions d'attribution et d'agréments et de signer toutes les conventions liées à ces opérations.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC